Accompagner un salarié en entretien: rôle, limites et bonnes pratiques pour élus CSE

Cette journée permet aux élus CSE de sécuriser, de bout en bout, l'accompagnement d'un salarié convoqué à un entretien disciplinaire ou préalable au licenciement, en combinant repères juridiques essentiels, rôle et limites de l'accompagnant, méthodes concrètes pour préparer l'entretien, intervenir utilement sans se substituer au salarié, et formaliser un compte rendu objectif, le tout à travers cas pratiques et jeux de rôle adaptés au contexte d'un établissement d'enseignement multi-sites.

Formateur·rice(s) :

- Florian Agullo

Objectifs visés

- Maîtriser le cadre et les étapes clés des entretiens disciplinaires et préalables au licenciement.
- Définir le rôle et les limites de l'élu accompagnant, savoir quoi dire/ne pas dire.
- Préparer efficacement l'entretien avec le salarié à l'aide d'une trame opérationnelle.
- Intervenir utilement pendant l'entretien: poser des questions, clarifier, gérer les tensions.
- Formaliser l'après-entretien: compte rendu objectif, orientation des suites et traçabilité.

Méthodes d'évaluation

- Jeu de rôle / Simulation
- Cas pratique

Déroulé pédagogique

Journée 1

- Cadre juridique utile et cartographie des situations rencontrées; participants et périmètre de l'assistance; délais et convocations.
- Rôle/limites de l'élu accompagnant; trame de préparation avec le salarié; atelier de préparation (début).
- Pause repas

Doniforma — Société par actions simplifiée (SAS)
Tél : 06 07 26 77 04 – Mail : contact@tousformateurs.fr
290 Avenue Robespierre — 83130 La Garde France
SIRET : 91175609600028 — Numéro de TVA : FR26911756096
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93830678983 auprès du préfet de région de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ce numéro d'enregistrement ne vaut agrément de l'État

- eux de rôle « entretien à 4 » sur cas disciplinaires et pré-licenciement; techniques d’intervention brèves et gestion des tensions
- Rédiger un compte rendu objectif; formaliser les suites et orienter vers les bons relais; évaluation des acquis et plan d’action.

Informations complémentaires

Durée : 7 heures de formation sur 1 jour

Pré-requis :

- Élus CSE titulaires et suppléants
- Participation à la formation CSE 5 jours obligatoires

Public concerné : Élus CSE titulaires et suppléants d’un ou plusieurs établissements, souhaitant améliorer le dialogue social.